

ESTEVERIN (Jean), notaire de Villemur, minutes 1624, Archives départementales de la Haute-Garonne, cote 21811, f°11 & s., PH/JCHR/3964

(...)

Vaissié, esquier debte

**L an mil six cens vingt quatre et le troisieme jour
du mois de janvier** avant midy a **villemur** etc regnant louys
etc pardevant moy not(air)e royal soubssigne e(t)()pre(sen)tz les tesmoingz
bas nommes dans ma boutique a esté en personne **jean
esquié laboureur du terme** faisant tant po(u)r soy que po(u)r

.....

12

andrieu esquié son fr(er)e auquel promet f(air)e agree e(t) ratiffier
le contenu au present de son bon gré a recogneu debvoir
et estre tenu payer a estienne vaissié marchand de th(ou)l(ous)e
p(rese)nt e(t) acceptant sçavoir est la somme de quatre vingtz
quinze livres t(ournoi)s et c()est po(u)r vente d'ung pere beuf
poil rouge que led(it) esquié a dit avoir eue et()receue avec leur
vices e(t) tates cy point en ont donc se contentent laquelle
somme de quatre vingtz quinze livres t(ournoi)s lesd(it) esquié promet
sera tenu payer aud(it) vaissié entre cy et le vingtroisie(sme)
moys de decembre prochain venant soubz yppotheque
e(t) obliga(ti)on de sa personne et de to(us) ses biens m(e)ubles
immeubles presens e(t) advenir et par expres lad(it) pere
beuf qu()il tiendra au nom de precaire dud(it) vaissie
jusque'a entier et effectuel pa yement submettant le tout
aux rigueurs de justice avec les renonc(iations) de droict requises
ainsi la juré p(rese)ns m(aîtr)e jean neyronis advocat en la co(u)r
royalle de ceste ville et jean bernadon bourgeois de vill(emur)
habit(ant)z signes avec led(it) vaissié led(it) esquié né sceu et moy not(air)e

(Suivent les signatures :)

Neyronis

Vaissier

Bernadou

Esteverin not(air)e